



Réserve Naturelle
AMANA

SIVU DE L'AMANA
Maison de la Réserve Naturelle de l'Amana
270, av. Paul Henri
97319 Awala-Yalimapo

Téléphone :
05 94 34 84 04
Télécopie :
05 94 34 01 29

Mél :
amana2@wanadoo.fr

Site web :
<http://reserve.amana.free.fr/>

Rapport d'activités de la

Réserve Naturelle de l'Amana

en 2003

Auteur : Noémi MORGENSTERN,
Conservatrice de la Réserve Naturelle de l'Amana

Rapport d'activité

Sommaire

page

PRESENTATION DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA	3
1. La Réserve Naturelle de l'Amana	3
a. Situation	
b. Milieu et patrimoine naturels	
c. Gestion	
d. Personnel	
e. Organigramme	
2. Menaces et difficultés de gestion	5
a. Faune :	
i. Les tortues marines	
ii. La chasse	
iii. La pêche	
b. Les milieux et la flore	
3. Quelques soucis du SIVU de l'Amana rencontrés en 2003	8
a. Les élus du SIVU de l'Amana	
b. Le personnel de la Réserve Naturelle de l'Amana	
c. Les finances de la Réserve Naturelle de l'Amana	
d. Des disparitions	
LES ACTIONS DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA EN 2003	11
4. Les objectifs poursuivis	11
a. protection du patrimoine naturel et de la biodiversité	
b. respect des réglementations	
c. protection directe des espèces	
5. Les actions de la Réserve Naturelle de l'Amana	12
a. Le plan de gestion	
b. Les actions d'éducation à l'environnement	
c. Les suivis et inventaires scientifiques	
d. Les missions de surveillance et police de la nature	
e. aide et soutien logistique aux équipes de recherche	
f. Idéal Environnement	
g. Aménagements et entretien des locaux	
h. Ressources humaines et administration	
i. Autres actions	
BIBLIOGRAPHIE	20
ANNEXES	21
Budget 2003	
Actions prévisionnelles 2003	

Présentation de la Réserve Naturelle de l'Amana

1. La Réserve Naturelle de l'Amana

SITUATION

Créée par décret ministériel du 13 mars 1998, la Réserve Naturelle de l'Amana est située dans le nord-ouest de la Guyane, et s'étend de l'embouchure du Maroni à l'embouchure de l'Organabo, couvrant une superficie d'environ 14.800 hectares.

Réserve essentiellement littorale, composée d'une mosaïque de milieux riches et différents, elle est reconnue depuis 1993 zone humide d'intérêt international (site RAMSAR). Elle vise à préserver et à valoriser le patrimoine naturel de ce site remarquable.

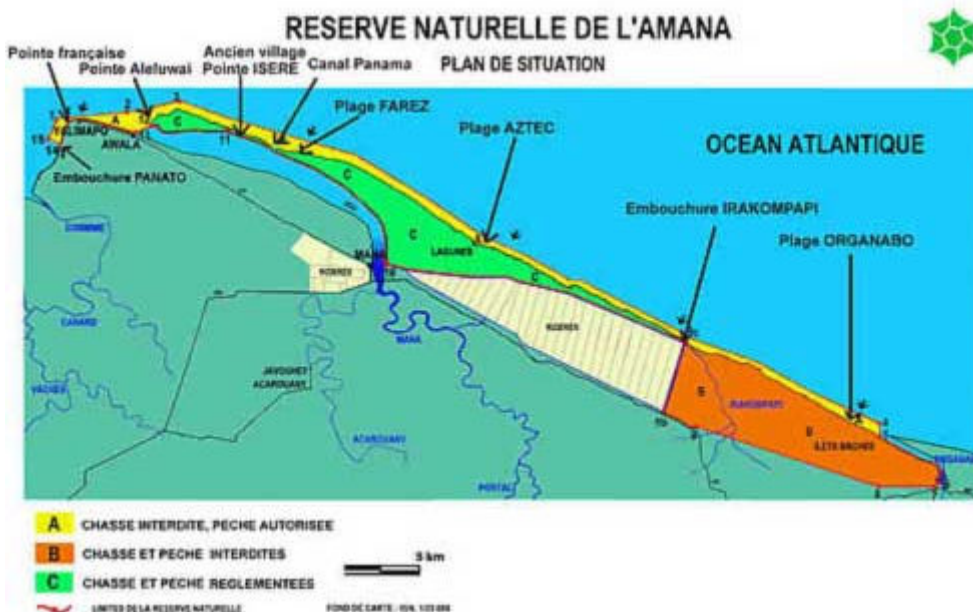
MILIEUX ET PATRIMOINE NATURELS

La réserve abrite des milieux très variés : plages, mangroves, lagunes d'eau saumâtre, marais d'eau douce, vasières, savanes humides, forêt sur chenier, forêt sur sables blancs... Elle est soumise à une perpétuelle évolution due à la progression d'est en ouest, le long de la côte, des bancs de vase issus de l'Amazone. Cette dynamique du littoral est si impressionnante que les milieux de la réserve se modifient à vue d'œil, d'une année à la suivante, parfois d'une marée à la suivante. La mangrove d'aujourd'hui est la plage de demain.

Elle protège majoritairement de grandes plages souvent difficiles d'accès, lieux de ponte privilégiés de trois espèces de tortues marines : la Tortue luth, la Tortue verte et la Tortue olivâtre. **La Réserve Naturelle de l'Amana constitue en effet l'un des sites de ponte les plus importants au monde pour la Tortue luth.**

La Réserve Naturelle de l'Amana est un haut lieu de passage de nombreuses espèces migratrices ainsi qu'un site de reproduction très intéressant : Lamantin et surtout oiseaux. Vasières, lagunes et marais attirent par milliers les ardéidés, les limicoles, les passereaux nord et sud américains, les anatidés (notamment les Dendrocygnes à ventre noir et les Canards musqués). De plus, sont présentes bien que plus rares des espèces sensibles telles que Ibis rouge, Tantale d'Amérique, Spatule rose, Flamant rose américain, Aras noble et macavouanne, Jabiru d'Amérique...

Mammifères et reptiles sont également présents avec Jaguar, Puma, Raton crabier, Cerf des palétuviers... et Anacondas, Caïmans rouges et à lunettes, Iguanes verts...



GESTION

En octobre 1998, la Réserve Naturelle de l'Amana a été confiée en gestion au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de l'Amana, regroupant les communes de Awala-Yalimapo et de Mana.

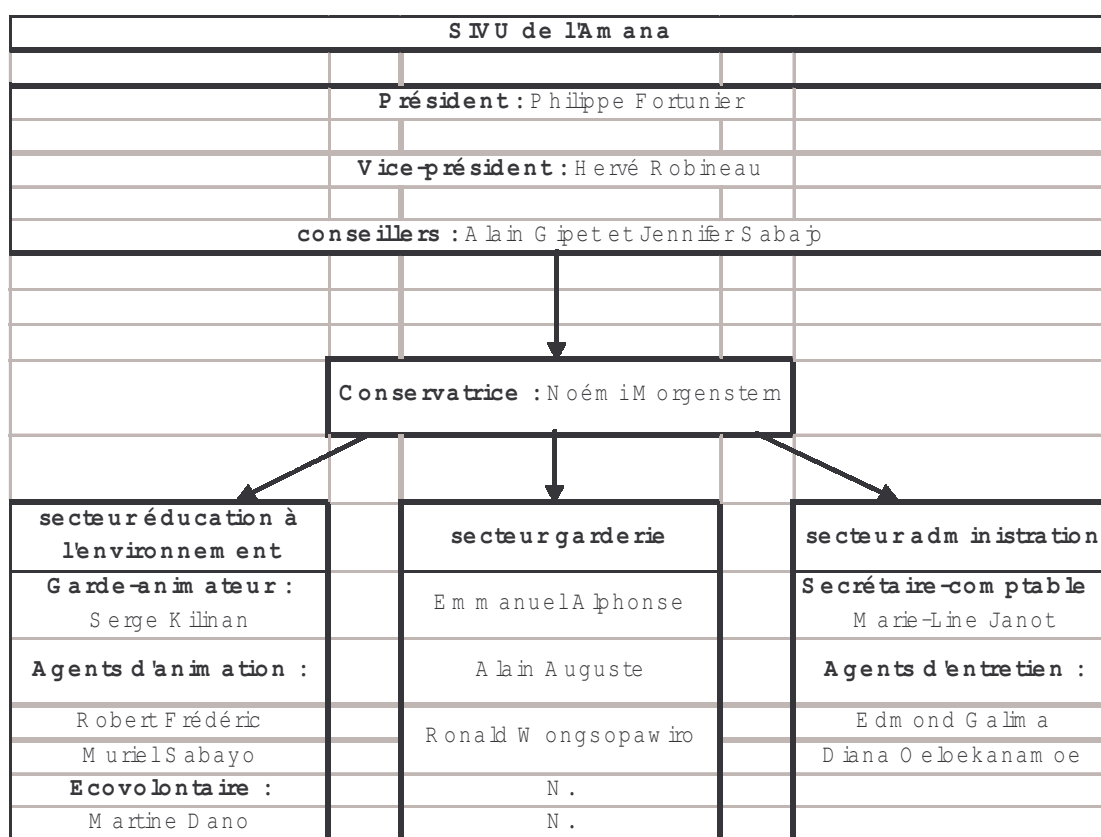
Le SIVU de l'Amana est composé d'un président, d'un vice-président, et de deux conseillers, tous élus appartenant aux conseils municipaux de chacune des deux communes.

PERSONNEL

Le personnel du SIVU de l'Amana est composé, durant la première partie de l'année 2003, d'une conservatrice, de cinq gardes dont deux postes vacants, de trois animateurs dont une garde-animatrice et de deux secrétaires-comptables.

Durant la deuxième partie de l'année 2003, il est composé d'une conservatrice, de cinq gardes dont deux postes vacants, d'un garde-animateur, de deux animateurs, d'une secrétaire-comptable et de deux agents d'entretien.

ORGANIGRAMME (AU 1^{ER} DECEMBRE 2003)



2. Menaces et difficultés de gestion

Nombreuses sont les menaces et difficultés rencontrées dans la gestion de la Réserve Naturelle de l'Amana. Ces difficultés sont de diverses natures et touchent la faune, la flore, les milieux. Il est ainsi délicat d'appliquer au mieux la réglementation de la Réserve Naturelle de l'Amana correctement ou les autres réglementations applicables sur la Réserve Naturelle de l'Amana.

LA FAUNE : LES TORTUES MARINES

Toutes les espèces de tortues marines sont menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction selon la liste rouge de l'UICN. Elles sont protégées intégralement par le décret ministériel du 17 juillet 1991 sur l'ensemble du territoire de la Guyane. Ainsi, pour toutes espèces de tortues marines, l'article 1 de cet arrêté précise que « sont interdits ... en tout temps la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation ou, qu'ils soient vivants ou morts, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat ».

L'arrêté ministériel du 9 novembre 2000 fixe la liste des tortues marines protégées sur le territoire national hors les DOM de Guadeloupe, Martinique et Guyane et s'applique sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Les menaces rencontrées dans la protection des tortues marines sur la Réserve Naturelle de l'Amana sont de plusieurs natures :

Les captures accidentelles en mer

- ✿ Les bateaux de bois originaires du Surinam voisin, dites « **tapouilles** » et souvent menées par des équipages guyaniens ou surinamais, viennent pêcher illégalement dans les eaux territoriales de Guyane et devant les plages de la Réserve Naturelle de l'Amana. Les pêcheurs utilisent des filets à grande maille, parfois longs de plusieurs kilomètres, qu'ils laissent dériver plusieurs heures d'affilée. Ces filets dérivants attrapent de nombreuses proies et pas uniquement des poissons. Des tortues marines, des lamantins, des dauphins sont régulièrement attrapés et meurent noyés dans ces filets. De temps en temps, des animaux marins notamment des Tortues luths, à l'état de cadavre ou en très mauvais état, s'échouent sur les plages de la réserve. Ces animaux sont morts noyés des suites d'une prise dans des filets issus des tapouilles.
- ✿ Les **pêcheurs locaux** de Awala-Yalimapo utilisent, quant à eux, des filets à petites mailles. Ces filets sont souvent installés le long des plages, tout près du village de Awala-Yalimapo, ce qui entraîne régulièrement une prise de tortue marine. Il faut alors libérer la tortue emmaillottée (sauvetage de tortue) de sorte qu'elle cause le moins de dégâts possible sur le filet, d'une longueur maximale de quelques centaines de mètres.

Les prélèvements à caractère culturel

Certaines mœurs traditionnelles et alimentaires de quelques populations locales : Kali'na, Indonésiens, Créoles, etc. originaires ou vivants en Guyane ou au Surinam, sont contraires à la loi française et à la protection internationale des tortues marines. En effet, à chaque saison de ponte, des prélèvements d'œufs sont effectués par ces populations à des fins de consommation familiale.

Peu de viande de tortue marine est consommée aujourd'hui en Guyane, mais il faut rappeler que jusque dans les années 1950, des Tortues vertes étaient vendues entières pour leur viande au marché de Saint-Laurent du Maroni ou auprès des bagnards directement.

Les prélèvements à des fins commerciales

Le braconnage, composé de prélèvements massifs d'œufs de tortues marines pour le commerce, est chaque année constaté et déploré sur les plages de la Réserve Naturelle de l'Amana. Assurément, un œuf de tortue a une valeur marchande indéniable, allant jusqu'à plusieurs euros, notamment sur le marché surinamais, ce qui attire facilement les braconniers. Les plages de la Réserve Naturelle de l'Amana, nombreuses et souvent isolées, ne peuvent malheureusement toutes être suivies et surveillées jour et nuit durant la grande saison de ponte des tortues marines. Ainsi, les braconniers font leur possible pour continuer à prélever des œufs de ces espèces fragiles, et à participer à un marché lucratif et quasi sans risque.

Les problèmes liés à l'anthropisation du littoral

- ✿ La présence des hommes entraîne inévitablement la présence d'animaux domestiques, notamment les **chiens**. Or, certains chiens dans l'Ouest de la Guyane, sont souvent mal nourris et laissés errants et divagants par leurs maîtres, lorsqu'ils ont des maîtres. Outre les maladies et parasites véhiculés, les morsures et attaques rencontrées auprès des promeneurs non prévenus, ces chiens creusent et déterrent les nids de tortues marines, mangent les œufs ou détériorent ce qui reste des nids déterrés (consommés alors par les crabes, les urubus...). Ils attaquent également les tortues marines adultes alors qu'elles ne peuvent bouger durant la phase délicate de la ponte, cela entraîne un départ prématuré de la tortue, qui retourne à la mer, parfois blessée, sans avoir pondu ou terminé sa ponte. Les chiens mangent également les bébés tortues à l'émergence et on assiste alors à un véritable massacre. La présence de ces chiens à Awala-Yalimapo cause de véritables problèmes face à la protection des tortues marines. Une solution serait qu'un arrêté municipal permette la récupération de ces chiens, majoritairement sans maître, leur mise en fourrière ou leur placement auprès de la SPA.
- ✿ La présence des tortues marines sur le littoral guyanais, la médiatisation de leur ponte dans les années 1980, l'amélioration du système routier de l'Ouest guyanais a attiré un public sans cesse plus nombreux, venant parfois directement de métropole pour assister à ce phénomène unique. Les **touristes**, sans encadrement ni accompagnement, sans sensibilisation ou formation préalable, sont susceptibles de causer des dommages et des dérangements importants aux tortues marines durant leur ponte pouvant entraîner le retour prématuré des adultes en mer, ainsi que de profondes désorientations des adultes ou des bébés à l'émergence. Il est indispensable que les touristes soient sensibilisés afin que les dérangements occasionnés par leur présence soient minimales. Cette sensibilisation passe par de la distribution d'informations orales et écrites, des animations sur plage, des projections et un musée au sein de la maison de la Réserve Naturelle de l'Amana.
- ✿ Un autre problème réside dans la **lumière**. Les lumières désorientent les tortues marines, adultes et bébés. Or, les lumières sont importantes au développement et à la sécurité de villes et villages ou indispensables à la circulation des voitures de nuit. Ainsi, le parking de Yalimapo, situé devant la plage accueille de nombreux visiteurs qui viennent de nuit pour observer les tortues. Les phares sont gênants pour les tortues marines. De plus, la commune de Awala-Yalimapo se dote de lampadaires depuis l'année 2002. Il faudra toutefois concevoir des lampadaires municipaux sur la zone de Yalimapo qui ne dérangent pas les pontes de tortues marines sur les plages toutes proches de la Réserve Naturelle de l'Amana et qui soient en harmonie avec la réglementation de la Réserve Naturelle de l'Amana.

LA FAUNE : AUTRES TAXONS ET PROBLEMES DE CHASSE

La chasse n'est pas réglementée en Guyane, car elle est souvent chasse de subsistance et permet aux populations locales de se nourrir. Seules les espèces indiquées dans les arrêtés ministériels de mai 1986 concernant les oiseaux, les mammifères et les reptiles sont protégées intégralement ou non, par conséquent autorisées ou non à la chasse, au commerce et à la consommation.

Par contre, la Réserve Naturelle de l'Amana dispose d'une réglementation limitant l'exercice de la chasse sur certaines zones de son territoire (cf. carte ci-dessus).

Cependant, ces réglementations (faune et Réserve naturelle) ont du mal à être appliquées et respectées sur la Réserve Naturelle de l'Amana et en Guyane en général, par manque d'effectif et de compétences. En effet, seuls des agents commissionnés et assermentés auprès du Procureur de la République peuvent procéder à des missions de police de la nature et aucun agent de la Réserve Naturelle de l'Amana n'est commissionné en 2003. Il faut donc faire appel aux services de la gendarmerie ou de l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) spécialisés dans les missions de police incluant la police de la nature.

Les constats d'abus de chasse concernant les zones interdites à la chasse de la Réserve Naturelle de l'Amana sont relativement fréquents. Quant aux infractions concernant les espèces interdites à la chasse ou au commerce, elles sont régulières. Seuls des constats sont effectués jusqu'à présent, et les contrevenants sont rarement appréhendés. Il faut avouer qu'ils sont peu observés en train de commettre une infraction, vu le manque d'effectif de garderie du SIVU de l'Amana ou des services de police précités en regard de la taille du territoire à surveiller.

LA FAUNE : PROBLEMES DE PECHE

La pêche en eau douce, tout comme la chasse, n'est pas réglementée en Guyane. De plus, les traditions locales sont fortes et la pêche pratiquée en amateur le long du littoral est d'autant plus fréquente qu'elle sert à la subsistance des populations locales.

Toutefois, la réglementation de la Réserve Naturelle de l'Amana interdit sur certaines zones la pratique de la pêche. Ces zones sont souvent difficiles d'accès, toutefois, des pêcheurs font des entorses à la réglementation de la réserve. Par manque de moyens humains et de répression, il est particulièrement difficile de faire respecter cette réglementation sur la pêche sur la Réserve Naturelle de l'Amana.

Concernant la pêche en mer, les « tapouilles » ont déjà été évoquées ci-dessus.

On peut cependant rappeler que les services de l'action de l'Etat en mer sont concernés par ce problème qui dépasse les compétences du SIVU de l'Amana.

LES MILIEUX ET LA FLORE

Les problèmes liés aux milieux de la Réserve Naturelle de l'Amana sont de diverses natures :

L'érosion du littoral

La dynamique du littoral est très impressionnante en Guyane et sur la Réserve Naturelle de l'Amana. Les alluvions issues de l'Amazonie remontent le long des côtes et se transforment en bancs de vase. Ceux-ci entraînent un changement de milieux sur la frange côtière, sous l'action conjointe de la vase et des marées. Ainsi, une mangrove devient une plage et une plage devient une mangrove. Ce phénomène peut se réaliser en l'espace de quelques mois seulement.

Les milieux de la Réserve Naturelle de l'Amana sont donc régulièrement suivis, afin de régulièrement reconnaître les limites de son territoire.

Les activités des riziculteurs et de l'ASAH

Du fait de l'érosion rapide et si impressionnante du littoral et de l'action non moins impressionnante des marées, certaines parcelles de rizières, de même que certaines zones de la Réserve Naturelle de l'Amana, se retrouvent naturellement inondées. Or le territoire de la réserve « protégeait » ces parcelles, mais avec l'érosion du littoral, des plages larges de plusieurs centaines de mètres ont disparu sous la mer. En fin d'année 2003, l'ASAH, Association Syndicale de l'Aménagement Hydraulique des rizières de Mana, a entamé des travaux lourds de creusement d'un nouveau canal de drainage, le long de du canal actuel d'évacuation des eaux des rizières, afin d'éviter ces inondations dans l'avenir. Néanmoins, l'ASAH a pénétré à plusieurs reprises et ce depuis la création de la réserve en 1998, dans les zones C et B de la réserve, notamment dans la zone B la plus protégée de la réserve, nommée « Irakompapi » et nombreux dégâts ont été causés aux milieux (habitats d'une faune riche et protégée : oiseaux, reptiles, mammifères...) par des gros bulldozers.

Les activités des populations locales

Les populations locales de l'ouest guyanais vivent traditionnellement de chasse, pêche et cueillette afin de subvenir à leurs besoins de subsistance.

Cependant, la réglementation de la Réserve Naturelle de l'Amana, sans être très contraignante vis-à-vis de certains prélèvements faunistiques (chasse autorisée sur certaines zones, pêche autorisée sur certaines zones, prélèvements de crabes autorisés...), les atteintes aux végétaux non cultivés sont interdites, sauf sur la zone C (art. 9 du décret de création de la Réserve Naturelle de l'Amana).

Or, nombreuses sont les « atteintes » aux végétaux, les prélèvements, les coupes de bois, jusque des zones d'abattis qui sont constituées sur des parcelles de la Réserve Naturelle de l'Amana. Et les gardes de la Réserve Naturelle de l'Amana ne peuvent surveiller toute la surface de la réserve, tout le temps, et de plus sans pouvoir verbaliser.

Des actions et outils de communication sont à l'étude afin d'informer toutes les populations vivant aux alentours de la Réserve Naturelle de l'Amana de sa réglementation et de tenter de réduire ces problèmes à terme.

3. Quelques soucis du SIVU de l'Amana rencontrés en 2003

LES ELUS DU SIVU DE L'AMANA

Le SIVU de l'Amana regroupe des élus des communes de Awala-Yalimapo et de Mana. Deux conseillers titulaires et deux conseillers suppléants par commune.

Cependant, depuis la dernière mandature de mai 2001, nombreuses ont été les « aventures » des élus du SIVU de l'Amana.

Le président du SIVU de l'Amana depuis sa création en 1998 a été André Berthelot, élu de la commune de Mana. Dans le courant de l'année 2001, ce dernier a eu des soucis de santé qui l'ont mené en métropole, d'où il a choisi de quitter ses fonctions au sein de la mairie de Mana et donc du SIVU de l'Amana en 2002. Il a donc fallu que la commune de Mana lui trouve un remplaçant. Néanmoins les conseillers de Mana pour le SIVU de l'Amana ont été difficiles à trouver et ce n'est finalement qu'en février 2003 que Philippe Fortunier devient le président du SIVU de l'Amana.

De démission en démission au sein du conseil municipal de Mana, Jennifer Sabajo est devenue en été 2003 le deuxième représentant titulaire de la commune de Mana au sein du SIVU de l'Amana.

Côté Awala-Yalimapo, les conseillers au sein du SIVU de l'Amana sont restés stables depuis mai 2001, ainsi Hervé Robineau, vice-président et Alain Gipet sont les conseillers titulaires du SIVU de l'Amana.

LE PERSONNEL DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA

En novembre 2002, la conservatrice de la Réserve Naturelle de l'Amana, Noémi Morgenstern, a eu un accident de travail qui l'a éloigné pendant plus de quatre mois de son poste. Toutefois, il est à noter que son absence n'a pas pénalisé le bon fonctionnement de la Réserve Naturelle de l'Amana, ou l'organisation de la campagne Kawana ni son déroulement, vu qu'elle a organisé la campagne durant son accident de travail, et parfois même depuis son lit d'hôpital. Elle a continué à occuper ses fonctions de loin, étant soignée à Paris, les dossiers ont quand même pu avancer et les missions de la Réserve Naturelle de l'Amana ont été remplies malgré son absence prolongée. Les réunions, le comité de gestion de la Réserve Naturelle de l'Amana ont été retardés mais dès le début du mois d'avril, sa présence a permis la reprise de ces réunions de travail.

Depuis la fin de l'année 2002, le personnel de garderie du SIVU de l'Amana est en sous-effectif (notamment pour raisons financières) et seuls trois gardes sont présents. (cf. organigramme).

De plus, fin mars 2003, les contrats d'insertion par l'activité de l'équipe « éducation à l'environnement » et des agents d'entretien se sont terminés sans possibilité financière de les renouveler dès avril.

En mai 2003, la garde animatrice Marion Rodet a démissionné de son poste en emploi jeune et l'équipe « éducation à l'environnement », composé d'une agent d'animation ainsi que d'écovolontaires et stagiaires, s'est retrouvé sans responsable direct.

En juillet, un agent d'animation, Robert Frédéric, connu et formé par le SIVU de l'Amana en 2002, a heureusement pu être recruté en Contrat Emploi Consolidé et compléter ainsi la cellule « éducation à l'environnement » de la Réserve Naturelle de l'Amana.

Enfin, deux agents d'entretien ont été recrutés en Contrat d'Insertion par l'Activité en juillet 2003.

Et en septembre dernier, le poste de garde animateur a été comblé par le recrutement de Serge Kilinan. Ainsi, la cellule « éducation à l'environnement » de la Réserve Naturelle de l'Amana a pu reprendre ses activités « scolaires » et extrascolaires sans retard.

Afin de compléter son personnel en sous effectif durant l'année 2003 et principalement durant la saison de ponte des tortues marines, le SIVU de l'Amana a choisi de recruter des écovolontaires et des stagiaires pour l'aider à réaliser ses missions, et notamment le suivi scientifique des tortues marines, l'accueil des scolaires et l'éducation à l'environnement des enfants, l'accueil et la sensibilisation du grand public sur la réserve.

Il est à noter également les changements dans le service administratif du SIVU de l'Amana. En effet, après la fin de contrat de Jacqueline Auguste en janvier 2003, le poste est resté vacant quelques semaines, puis Mirka Alexandre, qui avait remplacé Mlle Auguste durant son congé maternité de 2002, a été embauchée pour une durée de neuf mois, afin de suppléer le manque de personnel sur ce poste stratégique, de former la nouvelle secrétaire comptable Marie-Line Janot, fonctionnaire arrivée en avril 2003, aux matériels et logiciels administratifs du SIVU de l'Amana, et de remplir les lourdes missions de ce secteur.

LES FINANCES DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA

Le budget du SIVU de l'Amana est composé de recettes et de dépenses de fonctionnement et d'investissement. Les recettes proviennent pour 80 à 90% de la DIREN Guyane, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement. Le reste des recettes provient de la DDTEFP pour les emplois aidés par l'Etat via le CNASEA, et des communes de Mana et de Awala-Yalimapo.

Cependant, il faut signaler les laps de temps de ces procédures administratives particulièrement longs pour la réception de ces fonds et qui mettent deux fois par an le SIVU de l'Amana dans des situations délicates vis-à-vis de ses fournisseurs et de son personnel.

Les répartitions des recettes et dépenses ainsi que les montants du budget sont indiqués dans l'annexe budgétaire, incluant le budget prévisionnel de début d'année et le compte administratif du SIVU de l'Amana.

DES DIPARITIONS

Des disparitions malheureuses (argent, vêtements, matériels etc.) sont rencontrées au sein de la maison de la Réserve Naturelle de l'Amana régulièrement depuis plusieurs années, souvent durant les campagnes Kawana (lorsqu'il y a beaucoup de va et vient autour de la maison de la réserve), parfois accompagnées de dépôt de plainte auprès des services de la gendarmerie, mais le dernier vol affecte particulièrement le bon fonctionnement de la Réserve Naturelle de l'Amana. En effet, il s'agit de la caisse de régie d'avances du SIVU de l'Amana, remise en « service » en juillet 2003 après une pause de plus d'un an. Le vol a eu lieu fin novembre 2003.

Ces disparitions entraînent des retards dans le bon fonctionnement des missions de la Réserve Naturelle de l'Amana, des suspicions entre les équipes ou au sein des équipes, bref un climat tendu au sein du personnel du SIVU de l'Amana. Il est très dommage pour une Réserve Naturelle de devoir en faire le triste constat.

Espérons que cela n'endommage pas la qualité du travail réalisé, ni la poursuite des missions de protection du patrimoine naturel fabuleux de la Réserve Naturelle de l'Amana !

Les actions de la Réserve Naturelle de l'Amana en 2003

Le SIVU de l'Amana a participé cette année à de nombreuses opérations, toutes dans le cadre de ses missions de conservation, de protection, de découverte et de suivi du territoire de la Réserve Naturelle de l'Amana, en liaison avec la programmation de ses activités annuelles et saisonnières de suivis et études écologiques des différents milieux qui composent son territoire (FAUNE : tortues marines, oiseaux, mammifères, ... et FLORE), des travaux d'entretien habituels des locaux et des aménagements voire des sites, du nettoyage des plages, des actions d'accueil et de sensibilisation du grand public au sein de la maison de la réserve et alentours et sur les plages touristiques de la réserve, des actions d'éducation à l'environnement à court, moyen et long terme auprès des enfants (en ou hors cadre scolaire), des enseignants et autre public, des conceptions, créations et réalisations d'outils pédagogiques et d'outils de communication etc.

4. Les objectifs poursuivis

PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL ET DE LA BIODIVERSITE DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA

La connaissance et la protection du patrimoine naturel et de sa biodiversité sont les objectifs prioritaires de la Réserve Naturelle de l'Amana. « Connaître, gérer et protéger » sont les maîtres mots des Réserves Naturelles.

La Réserve Naturelle de l'Amana dispose d'un patrimoine naturel particulièrement riche et encore fort peu connu. Bien que le site de la Basse Mana soit prospecté depuis de nombreuses années par des naturalistes, il est encore difficile d'obtenir des inventaires complets de sa faune ou de sa flore. En effet, les naturalistes venaient principalement pour le suivi de la ponte des tortues marines. Ils visitaient donc relativement peu les milieux autres que les plages ou arrières plages (souvent inaccessibles), rarement hors des périodes de ponte des tortues marines, d'une part, et la richesse mal connue voire méconnue de l'Amazonie ne permet pas encore, en début de troisième millénaire, d'être exhaustif en matière de connaissance faunistique et/ou floristique, d'autre part.

Aussi, le SIVU de l'Amana entend continuer à prospecter en vue de mieux connaître les richesses et les fragilités du patrimoine naturel de la Réserve Naturelle de l'Amana et de sa biodiversité, de mieux les faire connaître, et ainsi de mieux les préserver et les protéger. Il travaille à une évaluation scientifique et écologique du patrimoine naturel et son évolution.

Par ailleurs, il continue à agir, à surveiller et à informer tous les publics possibles en matière de faune (et notamment les tortues marines), de flore, de milieux, ... de patrimoine naturel et d'environnement et de leur protection.

RESPECT DES REGLEMENTATIONS

L'une des missions du SIVU de l'Amana est de respecter et de faire respecter la réglementation de la Réserve Naturelle de l'Amana, ainsi que les réglementations faune – flore et la réglementation dite « 4x4 » applicables en Guyane.

Pour ce faire, le SIVU de l'Amana a recruté et formé deux équipes spécifiques : les gardes et les animateurs. Le secteur « garderie » s'occupe du **suivi et de la surveillance des espaces et des espèces**. Le secteur « éducation à l'environnement » travaille à **l'information et la sensibilisation des différents publics**.

ACTIONS DE PROTECTION DIRECTE DES ESPECES

De plus, le SIVU de l'Amana réalise des actions directes de protection d'espèces, via des sauvetages d'animaux, généralement des tortues marines, mais parfois aussi des mammifères (Lamantin...) ou des oiseaux (Chouettes, Perroquets...). Pour ces deux derniers taxons, des centres de soins existent en Guyane, et les agents du SIVU de l'Amana opèrent des transferts des animaux blessés ou en besoin de soins à ces centres de soins.

5. Les actions : prévisions et réalisations

LE PLAN DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA

Le plan de gestion d'une Réserve Naturelle est un document prévisionnel sur cinq ans, composé de trois parties. Une partie A, descriptive des milieux, de la richesse du patrimoine naturel et de son environnement humain ; une partie B, indiquant les grands objectifs sur cinq ans et une partie C détaillant les objectifs année par année, incluant les prévisions budgétaires de chaque objectif.

En fin d'année 2003, la partie A du plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'Amana est rédigée. Dès le début de l'année 2004, elle sera présentée lors du prochain comité consultatif de gestion de la Réserve Naturelle de l'Amana et fera l'objet d'une concertation auprès de l'ensemble des acteurs locaux.

La prise en charge de ce travail a été réalisée par la DIREN Guyane. La synthèse a été rédigée par Marie-Laure Cayatte.

LES ACTIONS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

L'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire

L'année 2003 voit la poursuite et le développement des actions d'éducation à l'environnement menées depuis 2001. Il s'agit de contacts avec les établissements scolaires (écoles, collèges et lycée) de l'Ouest guyanais et leurs enseignants ; et de contacts avec les établissements scolaires de l'Est de la Guyane, notamment en vue de leur accueil en saison de ponte des tortues marines.

Plus de 70 animations et interventions dans plus de 45 classes au sein des établissements scolaires ont été réalisées, ainsi que des projets d'écoles (une quinzaine) intégrant les actions d'éducation à l'environnement de la Réserve Naturelle de l'Amana dans les programmes annuels des enseignants...

Plus de 310 enfants provenant des établissements de l'Ouest guyanais ont suivi des animations et interventions au sein de la maison de la réserve entre septembre 2002 et mars 2003, sur des thématiques variées : la Réserve Naturelle de l'Amana et ses milieux, la faune protégée de Guyane, la flore de Guyane, les tortues marines, les oiseaux de Guyane...

Quelques sorties et accompagnements de classes ont été effectués : marais de Yiyi pour une classe de l'école de Awala-Yalimapo, zoo de Montsinery avec l'école de Awala-Yalimapo.

Une cinquantaine de classes ont été accueillies entre avril et juin 2003, principalement au sein de la maison de la réserve, dans le carbet d'animation, au musée et sur les plages avec comme thème principal les tortues marines et leur ponte.

Avec le début de l'année scolaire 2003-2004, les démarches de contacts avec les établissements et les enseignants ont à nouveau repris. Les documents niveau par niveau classés, rangés, organisés pour un nouveau départ avec un changement dans l'équipe.

Déjà 8 classes (231 enfants et 25 accompagnateurs) ont suivi des animations (diaporama, visite du musée, activités diverses) au sein de la maison de la réserve depuis septembre dernier. Ce phénomène est nouveau. Habituellement, les classes se déplacent en fin d'année scolaire, principalement pour observer les tortues marines. Un partenariat devrait être conclu entre le rectorat de Guyane et le SIVU de l'Amana pour 2004.

Les actions d'éducation à l'environnement entamées en 2002 avec le PNRG et l'IUFM vis-à-vis des futurs enseignants de Guyane se sont ralenties en 2003, mais reprendront dès que possible, probablement avec l'ensemble des Réserves Naturelles de Guyane et non la seule Réserve Naturelle de l'Amana. En effet, les futurs enseignants de Guyane doivent être à même de connaître la faune et la flore de leur région afin de la faire découvrir, apprécier et respecter à leurs élèves. C'est un sujet qui concerne toutes les structures travaillant dans la protection de l'environnement en Guyane, et non une seule Réserve Naturelle.

L'éducation à l'environnement des enfants hors milieu scolaire

Durant l'été 2002, des animations « nature » ont été organisées et réalisées à l'attention des enfants de Yalimapo. Durant les grandes vacances 2003, ces animations ont été renouvelées avec succès sous le carbet de Yalimapo.

De même qu'en 2002, la Réserve Naturelle de l'Amana travaillait avec le Centre Lecture Ecriture de Guyane de l'Education Nationale, situé à Awala-Yalimapo (site de Simili), avec l'année scolaire 2003-2004, le Contrat éducatif local de la commune de Awala-Yalimapo a vu le jour et la Réserve Naturelle de l'Amana propose dans ce cadre des activités « nature » tous les mercredis matins aux enfants de Awala-Yalimapo (initiation à l'observation ornithologique sur le terrain, initiation à l'entomologie, activités en salle sur l'environnement, jeux « nature »...).

Sensibilisation et information du public

Des nouveaux supports d'information en images, en français et anglais, conçus en 2002 et financés exceptionnellement par la DIREN, sont parus début 2003. Ces dépliants (« les tortues marines » de la Réserve Naturelle de l'Amana) sur les comportements à adopter face aux tortues marines rencontrées sur les plages de la

réserve, ont été largement distribués aux touristes sur la plage entre 17 et 20 heures, ainsi que durant les animations diurnes et nocturnes sur la plage et au musée de la réserve. Ils ont également été déposés en grand nombre auprès des professionnels du tourisme de Guyane : Offices de tourisme (Cayenne, Kourou, Saint-Laurent du Maroni, Mana, Awala-Yalimapo), autres Réserves naturelles de Guyane, Parc naturel régional, gîtes, hôtels, carbets de passage, restaurants, mairies de l'ouest guyanais...

En 2003, durant la grande saison de ponte des tortues marines, les actions de sensibilisation (menées en collaboration avec le WWF et Kulalasi) ont été adaptées au public. Ainsi, les animations, réalisées en deux temps (des distributions entre 17 et 20 heures, de dépliants accompagnées d'informations et d'explications sur la conduite à tenir lorsqu'on observe des tortues marines venant pondre, puis des animations nocturnes en fonction des heures de marée, devant les tortues), ont été particulièrement pertinentes et efficaces.

Des animations sur rendez-vous fixes (parking de Yalimapo) ont été proposées le week-end en soirée, mais ont donné peu de résultats, les visiteurs préférant visiblement découvrir les tortues marines et les observer par eux-mêmes.

Un problème doit cependant être évoqué. Il concerne les **groupes de touristes venant du Surinam en pirogue**. Ces groupes, de plus en plus nombreux, sont assez peu respectueux de la faune et de l'environnement en général. La limite de la langue constitue une barrière importante et ces visiteurs ne respectent pas toujours les consignes d'observations des tortues marines (pourtant distribuées sur dépliant en images, en français et en anglais).

Par ailleurs, tout au long de l'année, le musée de la maison de la réserve est ouvert et accueille des visiteurs de manière **libre et gratuite**. Les horaires du musée ont été remaniés à plusieurs reprises durant l'année 2002 et ont été adaptés au public annuel. Ainsi, les horaires sont les suivants : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Mardi, jeudi de 14h à 18h. Et dimanche et jours fériés de 9h à 13h.

L'ADNG (association de découverte de la nature en Guyane) visite régulièrement la Réserve Naturelle de l'Amana et utilise ses infrastructures avec les enfants qui bénéficient de ses animations.

Création d'outils pédagogiques nouveaux

Outre les **dépliants** sur les tortues marines, des dépliants d'informations sur la Réserve Naturelle de l'Amana ont été élaborés et des dépliants sur les actions d'éducation à l'environnement en milieu scolaire ont été distribués aux établissements aux rentrées scolaires 2002-2003 et 2003-2004.

De plus, des outils pédagogiques nouveaux ont été conçus et créés : un **grand puzzle** et deux **petits puzzles** sur les tortues marines, un **jeu « dans le bon ordre »** sur les tortues marines égayant le coin des enfants dans le musée, un **poster** décrivant la Réserve Naturelle de l'Amana, son patrimoine naturel et ses missions, un **poster** relatant les actions d'éducation à l'environnement du SIVU de l'Amana, un **poster scientifique** sur les pontes de tortues marines en 2002, de nouvelles fiches collage et coloriage...

Un **sentier botanique « Eleyulu »** a été réalisé aux alentours de la maison de la réserve en janvier 2003, ainsi que des plantations locales aromatiques et médicinales en juin dernier.

Un **classeur spécifique** à l'attention des stagiaires et écovolontaires de la Réserve Naturelle de l'Amana a été créé contenant des informations sur la Guyane, la Réserve Naturelle de l'Amana et les tortues marines, de même qu'un classeur spécial « éducation à l'environnement ».

Avec l'aide de Cloé Fraigneau (écovolontaire), des **panneaux** éducatifs sur les oiseaux, leur topographie, leurs ailes, leurs plumes ont été réalisés ; un **petit guide d'identification des oiseaux de la Réserve Naturelle de l'Amana** décrivant une cinquantaine d'espèces locales selon leur milieu est en cours de création et de réalisation.

Grâce à Odile Belrose (enseignante, écovolontaire), le **site internet** de la Réserve Naturelle de l'Amana a enfin vu le jour en août 2003. N'hésitez pas à le visiter à l'adresse suivante : <http://reserve.amana.free.fr/> !

Le **poster sur la faune de Guyane en LSF** (langue des signes française) se voit reporter d'une année encore. En effet, ce projet prévu en 2002 a été reporté une première fois du fait de soucis de santé du personnel de l'APADAG (Association Parents Amis des Déficiants Auditifs de Guyane) et une deuxième fois du fait du départ de Marion Rodet, garde animatrice de la Réserve Naturelle de l'Amana en cours d'année. Marion Rodet a cependant émis le souhait de réaliser ce projet avec la Réserve Naturelle de l'Amana et l'APADAG en 2004.

La conception du **logo de la Réserve Naturelle de l'Amana** a été reportée d'une année. L'idée reste trois animaux et un milieu représentant la Réserve Naturelle de l'Amana : la Tortue luth, l'Ibis rouge et le Jaguar.

Les 100 T-shirts de la campagne « Kawana » ont, comme chaque année depuis 1999, été conçus par la Réserve Naturelle de l'Amana, en partenariat avec les écoles de Guyane. Ils ont été financés cette année par le WWF (trois partenaires finançant les T-shirts à tour de rôle : SIVU de l'Amana, WWF et Kulalasi).

De nouveaux **dépliants** sur les milieux de la Réserve Naturelle de l'Amana et ses faune et flore associées, d'autres sur les espèces sensibles, menacées et protégées de l'ouest guyanais, à l'attention des chasseurs, pêcheurs et autres utilisateurs du territoire de la Réserve Naturelle de l'Amana sont en cours de conception.

L'année scolaire 2003-2004 voit de nouvelles thématiques se développer, et du coup, de nouveaux outils... Ainsi, une **malle « eau »** est développée par le WWF et le SIVU de l'Amana participe à son élaboration et en sera

utilisateur, une **malle « déchets »** a été distribuée par le Conseil général et le Graine (fédération associative d'éducation à l'environnement de Guyane) développe de nouvelles activités sur ce thème auxquelles le SIVU de l'Amana collabore et en sera utilisateur...

Entretien des outils pédagogiques

Le sentier d'interprétation « Kikiwi », créé en 2002, situé aux alentours de la maison de la réserve, est constitué d'outils d'interprétation : des silhouettes d'animaux locaux, des panneaux d'information, des jeux, des fiches... Malheureusement, depuis sa création en mars 2002, les silhouettes installées sont régulièrement volées, les panneaux contenant des informations sur les espèces représentées par les silhouettes sont détériorées, et de l'entretien voire le remplacement de ces outils utiles à tous (animations avec les enfants, visites de touristes...) est nécessaire. Ces disparitions sont très regrettables et préjudiciables à l'ensemble des utilisateurs du sentier.

Un panneau « tortues marines » installé devant le parking de Yalimapo, a été rénové en 2002. Un second panneau identique a été rénové en couleurs et avec beaucoup de soins en 2003. Il attend des poteaux pour une installation près de Simili (infrastructure touristique de Awala-Yalimapo).

Les autres outils pédagogiques utilisés dans les animations scolaires ont été entretenus normalement, selon les nécessités de leur état.

Un panneau sur la réglementation de la faune sauvage en Guyane, don de l'ONCFS, a été rénové entièrement et sera installé en extérieur devant la maison de la Réserve Naturelle de l'Amana début 2004.

Un des deux panneaux d'informations sur la forêt sur sables blancs et son sentier botanique, conçu et réalisé par l'association « le Pou d'Agouti », a été abîmé par un chablis et la Réserve Naturelle de l'Amana a récupéré le panneau tombé en vue de le réparer dans la mesure de ses possibilités.

Les expositions

En août et septembre 2002, une exposition sur les tortues marines a été empruntée à l'association Kwata et installée au musée de la maison de la réserve.

En août 2003, une exposition a été conçue et réalisée conjointement par le WWF et le SIVU de l'Amana. Cette exposition « Awala-Yalimapo et la Réserve Naturelle de l'Amana vus du ciel, et le suivi des tortues marines sur les sites isolés », a été exposée à la mairie de Awala-Yalimapo entre août et décembre 2003. Elle sera exposée sur les murs extérieurs de la maison de la Réserve Naturelle de l'Amana tout au long de l'année 2004.

En septembre et octobre 2003, une exposition de photos « les insectes de l'Ouest de la Guyane » a été empruntée au MNHN et exposée dans la salle de réunion de la maison de la réserve.

Des panneaux d'exposition sur l'environnement humain de la Réserve Naturelle de l'Amana ont été commandés à l'association Kulalasi pour ce qui concerne les aspects Kali'na. Cette exposition doit paraître fin 2004.

Journées de l'environnement

Tout un programme d'actions a été proposé et organisé à l'occasion des « journées de l'environnement » dont l'initiative émane de la DIREN Guyane, en juin 2003. Ainsi, des diaporamas et des sorties d'initiation sur le terrain ont été réalisés sur des thèmes variés (oiseaux, faune sauvage, botanique, tortues marines), notamment en partenariat avec l'ONCFS et le GEPOG, et une grande journée de nettoyage des rues et des plages de Awala-Yalimapo a eu lieu. Cette journée de ramassage collectif de déchets a été préparée en amont auprès des enfants de l'école de Awala-Yalimapo par des animations et sensibilisations sur les déchets, les pollutions et le tri en Guyane et des panneaux ont été installés à l'école sur ce sujet.

Le programme de ces « journées » a été diffusé par la DIREN au niveau régional partout en Guyane, et par la Réserve Naturelle de l'Amana sur la commune de Awala-Yalimapo.

Ces journées ont reçu un succès tout relatif. Peu de personnes se déplacent pour des diaporamas, une vingtaine de personnes est venue pour les sorties terrain. L'absence des habitants de Awala-Yalimapo est à noter, malgré les distributions exceptionnelles des programmes réalisés en français et en kali'na sur la commune de Awala-Yalimapo.

La journée de ramassage collectif des déchets s'est déroulée avec succès comme en 2002, en partenariat avec le SIVU de l'Amana, le WWF, la mairie de Awala-Yalimapo et l'association Kulalasi, et bien sûr les habitants de la commune. Des T-shirts (au nombre de 200) ont été conçus spécialement par la Réserve Naturelle de l'Amana, réalisés et distribués aux adultes et aux enfants participants à ce ramassage. Une collation et des bouteilles d'eau ont été distribuées, ainsi que des gants et des sacs poubelles.

Manifestations et représentations exceptionnelles

✱ La Réserve Naturelle de l'Amana a participé en juin 2003, comme en juin 2002, au **2^e Salon de l'Environnement** à Cayenne. Cette année, elle était présente sur le stand du Parc Naturel Régional de la Guyane.

- ✿ La Réserve Naturelle de l'Amana a participé au **Salon Régional de l'Agriculture en Guyane** qui se déroulait conjointement avec la Semaine du Bois. Elle était présente sur le stand de l'Organisation des Filières Plantes Aromatiques et Médicinales de Guyane (OPFAM).
- ✿ La Réserve Naturelle de l'Amana continue son action au sein du CREEG, réseau des animateurs nature et d'éducation à l'environnement de Guyane, coordonné par le GRAINE Guyane.

LES MISSIONS DE SUIVIS ET INVENTAIRES SCIENTIFIQUES DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA

Suivi aérien de la dynamique du littoral et autres milieux de la Réserve Naturelle de l'Amana

Un survol aérien a pu être fait par la conservatrice de la Réserve Naturelle de l'Amana en avril 2003, grâce au financement de la DIREN. Ce survol, réalisé conjointement pour plusieurs services (ONCFS, Affaires maritimes, Réserve Naturelle de l'Amana), a permis de prendre des photos et connaître ainsi l'état de la Réserve Naturelle de l'Amana et de ses plages, la dynamique de son littoral, ses marées et leurs dégâts, les plages, habitats privilégiés des tortues marines..., les tapouilles en pleine activité de pêche...

Ces survols aériens, malheureusement coûteux, sont indispensables au suivi des milieux. De plus, ils permettent de confirmer et de vérifier les infractions aux diverses réglementations qui s'appliquent sur la Réserve Naturelle de l'Amana et ses environs. Il serait souhaitable que la Réserve Naturelle de l'Amana puisse participer à ce genre de vol au moins quatre fois par an, dont deux durant la saison de ponte des tortues marines.

Suivi terrestre des milieux et de la dynamique du littoral de la Réserve Naturelle de l'Amana

Des missions de prospection, dont certaines étalées sur plusieurs jours, ont été réalisées par les gardes de la Réserve Naturelle de l'Amana tout au long de l'année. Ainsi, le site dit « Irakompapi » est sous l'eau en fin d'année et les rizières se transforment en lagunes d'eau saumâtre favorables à la pêche à pied, alors que janvier de la même année voyait encore au même endroit des plages de plusieurs dizaines de mètres de large. La zone d'« Aztèque » a été prospectée et de nouvelles plages y sont en formation en fin d'année. L'île de Pointe Isère est régulièrement visitée par les gardes durant leurs suivis naturalistes. De larges bancs de sables occupent maintenant l'embouchure de la Mana, alors qu'en début d'année, ils s'étaient étendus vers l'océan. Ces missions de suivi terrestre permettent également de suivre les travaux des riziculteurs, les éventuelles infractions à la réglementation de la réserve, les chasseurs et pêcheurs...

Suivi scientifique des tortues marines sur la plage de Yalimapo

Un effort particulier a été réalisé cette année pour la première fois par les agents et les écovolontaires de la Réserve Naturelle de l'Amana qui ont coordonné l'ensemble des actions de protection et de suivi des tortues marines (comptage diurne des pontes, comptage nocturne des femelles, marquage des femelles de Tortues luths par PIT) sur la plage de Ya:lima:po durant la grande saison de ponte, entre avril et août 2003.

Tout au long de l'année, les gardes de la Réserve Naturelle de l'Amana effectuent des comptages (deux à trois fois par semaine) de ponte de tortues marines sur cette plage. Entre avril et août dernier, le SIVU de l'Amana y a coordonné les actions de suivi scientifique réalisées par ses agents et écovolontaires et les saisonniers de l'association Kulalasi (mise en place des plannings, mise à disposition, vérification et entretien des matériels, récupération et saisie des données manuelle et informatique...) et a rédigé un rapport scientifique sur les tortues marines et leur ponte à Awala-Yalimapo.

Camps isolés : partenariats avec WWF et Kulalasi

D'autres suivis scientifiques sur les **tortues marines** et d'observations naturalistes ont été réalisés sur des sites isolés de la Réserve Naturelle de l'Amana.

Ainsi, **l'île de Pointe Isère** a été « occupée » par un camp installé entre le 6 mai et le 9 août 2003. Ce camp, a été organisé par le WWF en partenariat avec l'association Kulalasi et le SIVU de l'Amana. Les conditions de sécurité y ont été présentes avec téléphone satellite ou radio émetteur, et les conditions de confort même rudimentaire y ont été présentes également : carbet avec toit constitué d'une bâche solide, hébergement en hamac et moustiquaire, table et bancs rustiques, souvent fabriquées avec les moyens du bord mais confortables tout de même, malles de stockage de denrées alimentaires, étagères pour matériel de suivi scientifique des tortues marines... et même électricité grâce à des panneaux solaires mis à disposition par l'ADEME.

Sur ce camp, ont été mis en place un suivi scientifique des tortues marines par comptage diurne des traces de ponte de tortues marines, par marquage par PIT des Tortues luths nocturne et relevés de mesures biométriques des femelles de tortues marines, par étude du succès d'incubation des nids de tortues marines ; un inventaire avifaunistique ; des observations des « tapouilles » ; des observations d'espèces faunistiques intéressantes (Lamantin, Dauphin tucuxis, Ratons crabiers)...

Le site d'**Organabo** (zone B de la Réserve Naturelle de l'Amana), comme en 2002, a été surveillé et suivi entre le 5 et le 31 juillet 2003. Ainsi, un suivi des pontes de la Tortue olivâtre a été effectué (comptage de traces,

marquage des tortues par bagues métalliques, biométrie...), ainsi qu'un suivi du Jaguar, grand prédateur notamment de tortues marines présent sur le site, un inventaire avifaunistique et des observations naturalistes remarquables (Loutre commune, Chien bois, Raton crabier, Cabiã, Tortue ponctuée, caïmans, couleuvres, batraciens...), un suivi des « tapouilles ».

Autres suivis, inventaires écologiques et études scientifiques

- ☼ Un **suivi avifaunistique** a été entamé sur divers sites de la Réserve Naturelle de l'Amana depuis janvier 2002. Ce suivi a été continué tout au long de l'année 2003. Depuis de la fin de l'année 2003, après un stage de formation de baguage d'oiseaux réalisé par le CRBPO du MNHN et mis en place par le GEPOG, les gardes de la Réserve Naturelle de l'Amana s'efforcent d'être attentifs à toutes les espèces d'oiseaux observées, et effectuent un suivi régulier et sérieux sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, des variations en espèces ou en nombre d'individus par espèce pourront être mises en évidence, de même que des périodes de reproduction, des périodes de passage migratoire, d'hivernage... De plus, le suivi ornithologique des alentours de la maison de la réserve et notamment du marais de Panato a été réalisé annuellement mais avec un effort particulier entre avril et août 2002, effort renouvelé entre avril et septembre 2003, avec l'aide de Cloé Fraigneau, Olivia Narbonne (écolovolontaires) et de l'association TIMARCHA. Cette même zone a été suivie par du baguage de passereaux sédentaires et migrateurs en octobre 2003 (stage de baguage du CRBPO), ainsi que la Pointe Isère pour les limicoles migrateurs.
- ☼ Un inventaire des **petits mammifères marsupiaux et rongeurs** sur Awala-Yalimapo a été débuté, près de la maison de la réserve, avec la collaboration de François Catzeflis, du laboratoire de Paléontologie de l'Université de Montpellier et des étudiants et enseignants en biologie de l'association TIMARCHA.
- ☼ Un suivi du **Jaguar** est initié par la WWF sur le site isolé d'Organabo. Deux périodes ont permis d'être présent sur ce site et de faire des observations de ce félin : juillet et décembre 2003.
- ☼ Un inventaire **des batraciens et reptiles** a été réalisé dans les environs de la maison de la réserve (forêt sur chenier, marais de Panato...) en juillet et de nouvelles espèces ont été découvertes pour la région. Cet inventaire est en cours de rédaction et a été réalisé par l'association TIMARCHA avec l'aide de Philippe Gaucher (spécialiste des batraciens en Guyane, et directeur scientifique de la mission Parc de Guyane).
- ☼ Avec Romain Garrouste du MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) et l'association TIMARCHA, un début d'inventaire des **insectes** de la Réserve Naturelle de l'Amana a été entamé, quelques exemplaires des insectes remarquables de la zone ont été collectés. Grâce à Aurélien Mercier (stagiaire), les gardes de la réserve ont été formés au piégeage d'insectes à l'aide de plusieurs techniques et à la systématique vaste des insectes, des planches vitrées ont été réalisées, un rapport est en cours de rédaction. De plus, la Réserve Naturelle de l'Amana, et l'association TIMARCHA ont participé à un inventaire des **Termites** de Guyane, ainsi qu'à une étude sur les **Réduves**, vecteurs de la maladie de Chagas (étude MNHN et Université Antilles-Guyane).
- ☼ Une étude sur le **comportement marin des Tortues luths** (inter et post ponte, par suivi satellitaire Argos) est poursuivie par le laboratoire CEPE du CNRS de Strasbourg. Sandra Ferraroli est en cours de rédaction de sa thèse de doctorat. Les données ont été récoltées avec l'appui logistique, humain et financier de la Réserve Naturelle de l'Amana. Cette étude est en cours depuis 1999.

De plus, tout au long de l'année, les agents de la Réserve Naturelle de l'Amana font des observations naturalistes remarquables. Ces observations entrent dans les inventaires faunistiques et floristiques de la Réserve Naturelle de l'Amana.

LES MISSIONS DE SURVEILLANCE ET DE POLICE DE LA NATURE

Les **missions de surveillance** consistent en des patrouilles des gardes de la Réserve Naturelle de l'Amana. A cette occasion, les gardes informent les personnes rencontrées de la réglementation de la Réserve Naturelle de l'Amana, de la réglementation de la chasse et de la pêche applicables en Guyane ou sur la Réserve Naturelle de l'Amana et distribuent de la documentation spécifique sur la faune (dépliants Réserve Naturelle de l'Amana, dépliants ONCFS).

23 missions de surveillance ont eu lieu en 2003 principalement à partir de septembre, notamment sur les zones accessibles par les rizières, dont 4 missions en bateau et 4 missions nocturnes.

En saison de ponte des tortues marines ou de chasse d'espèces faunistiques protégées, la Brigade Mobile d'Intervention de l'ONCFS assure les missions de police de la nature sur la Réserve Naturelle de l'Amana. Les gardes de la Réserve Naturelle de l'Amana les accompagnent selon les missions, leur disponibilité et leurs compétences. En 2003, les gardes de la Réserve Naturelle de l'Amana, en sous effectif, n'ont pas accompagné les agents de la BMI.

De même, sont généralement réalisées tout au long de l'année, des missions conjointes de police par la gendarmerie, la douane, l'ONCFS et le SIVU de l'Amana. En 2003, les gardes de la Réserve Naturelle de l'Amana

ont participé à quatre missions de police. A l'occasion de ces missions, le matériel de la Réserve Naturelle de l'Amana, notamment nautique, peut être mis à la disposition des services de police.

Par ailleurs, est effectué un suivi régulier des « tapouilles » illégales pêchant dans les eaux territoriales françaises et de la réserve ou longeant ses côtes.

AIDE ET SOUTIEN LOGISTIQUE AUX EQUIPES DE RECHERCHE

En 2003, comme les années précédentes, le SIVU de l'Amana a aidé et soutenu les équipes de recherche qui en ont fait la demande. Cette aide a consisté, selon les partenariats, en des aides et soutiens logistiques (téléphone, internet, ordinateurs, véhicules, eau, logements, bureaux, matériels de terrain...) ou bien en des aides techniques (mise à disposition de personnel spécialisé).

De nouveaux partenariats ont vu le jour, ainsi, le SIVU de l'Amana a collaboré avec divers laboratoires du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), du Centre National de la Recherche Supérieure (CNRS), ou d'universités (Paris, Montpellier, Strasbourg, Antilles-Guyane).

IDEAL ENVIRONNEMENT

« Idéal Environnement » est un projet d'aide à la recherche d'emploi en environnement et emplois « verts », en agriculture et espaces verts... via internet. Plusieurs sites pilotes sont installés en Guyane et Antilles, après que les animateurs aient suivi plusieurs formations entre décembre 2002 et juillet 2003.

Ce projet a commencé à fonctionner à partir de juillet 2003 et dès cette date, le SIVU de l'Amana a mis à disposition de ce projet interrégional un bureau au sein de la maison de la réserve, un animateur (Emmanuel Alphonse), un ordinateur connecté à internet...

Seul site ouvert dans l'ouest de la Guyane pour ce type d'aide à la recherche d'emploi, plus d'une vingtaine de personnes se sont déplacées jusqu'au bureau « Idéal Environnement » situé à la maison de la réserve, malgré l'éloignement relatif de ce site pour des personnes originaires de villes et villages situés loin sur le Maroni.

Des tentatives de formations et de projets sont en cours, mais il est assez difficile de les mettre en place, compte tenu de l'éloignement relatif de la maison de la Réserve Naturelle de l'Amana pour l'ensemble des bénéficiaires potentiels de ce projet et le manque de moyens de communication (absence de téléphone, de moyens de déplacement...). Toutefois, des projets de bénéficiaires potentiels font l'objet d'études auprès des services compétents afin de leur donner une suite favorable.

Le projet « Idéal Environnement » a été conçu par son coordonnateur, le GRID (Kourou) pour fonctionner entre juillet 2003 et juillet 2004.

LES AMENAGEMENTS ET ENTRETIENS

☼ Suite à l'installation de **poubelles** sur les lieux les plus visités de Awala-Yalimapo (parking de Yalimapo, entrées de plages...) en juin 2002, le ramassage régulier (1 à 2 fois par semaine sur Awala-Yalimapo selon les possibilités) de ces poubelles a été effectué tout au long de l'année 2003. Cependant, en décembre 2003, les bacs à poubelle, trop dégradés, ont dû être retirés de leurs emplacements.

Des panneaux d'information et de sensibilisation doivent être installés début 2004 aux endroits stratégiques et sensibles de la plage et du village de Awala-Yalimapo afin que tous les utilisateurs de ces sites respectent leur environnement et ne jettent leurs déchets que dans les bacs à poubelle prévus à cet effet. Ces bacs sont placés au parking de Yalimapo, à la maison de la réserve, à Simili...

☼ Des **plantations** aromatiques et médicinales à but pédagogique (le « jardin des odeurs ») autour de la maison de la réserve ont été réalisées par Alain Auguste, entre mai et décembre 2003. Ce type d'aménagements nécessite des entretiens particuliers en saison sèche.

☼ Le **sentier botanique « Eleyulu »** a vu le jour en janvier 2003 grâce à Alain Auguste, autour de la maison de la réserve, et des panneaux indiquent le nom des espèces d'arbres en plusieurs langues (nom scientifique, français, kali'na, taki-taki, créole) ainsi que les familles des arbres.

☼ L'**entretien des sentiers** d'interprétation « Kikiwi » et botaniques « Eleyulu » et de la forêt sur sables blancs a été réalisé régulièrement tout au long de l'année. Il faut rappeler les conditions particulièrement difficiles de travail du fait des moustiques et autres insectes qui piquent, excessivement nombreux en 2003.

☼ Le **bornage** de la Réserve Naturelle de l'Amana a commencé à être réalisé et ce depuis plusieurs années. Toutefois, du fait des changements réguliers des milieux (marées, érosion du littoral...), ces bornes sont suivies régulièrement et déplacées selon les besoins. Certaines bornes se sont retrouvées ainsi sous la mer et ont été perdues. Du coup, le bornage de la Réserve Naturelle de l'Amana est difficile à mettre en place et il faut choisir des emplacements judicieux, qui resteront stables au moins plusieurs mois de suite.

☼ Des **panneaux et des bornes d'information** sur la réglementation de la Réserve Naturelle de l'Amana et sur les comportements à avoir face aux tortues marines sont au stade de la fabrication. Leur installation est prévue dans le courant du premier semestre de 2004.

- ✿ Des **panneaux de signalétique routière** ont été installés en 2002 et en 2003. Il faut signaler que le panneau situé au carrefour de Mana, au croisement entre le CD 9 et la RN 1 a été détérioré et déterré à plusieurs reprises (trous de plombs, ...). Il a été rapatrié à la maison de la réserve, en attendant de le renforcer et d'en cimenter les pieds lors de sa prochaine installation.
- ✿ L'**entretien de la maison de la Réserve Naturelle de l'Amana** a été réalisé tout au long de l'année avec la réfection et l'amélioration de son système électrique, l'entretien et l'installation de climatisations (du fait de dégradations rapides des matériels électroniques et informatiques), de la peinture en intérieur, en extérieur, de la lasure sur les parties en bois... La réfection de la toiture de la maison de la réserve devrait être commencée dans le courant de l'année 2004.
- ✿ L'amélioration de la **décoration** des locaux continue avec pour le musée une nouvelle fresque, un coin « enfants », des installations de posters, affiches ..., une mini exposition de graines locales, une meilleure valorisation des pièces exposées (tortues marines, mammifères...); de nouvelles décorations des bureaux, de la salle de réunion; des panneaux spécifiques pour chaque porte de la maison de la réserve : un grison devant le bureau des gardes, un toucan devant la porte de la conservatrice, un ara indiquant le secrétariat, une Tortue olivâtre pour la porte de l'association Kulalasi, un sporophile devant le musée; des décorations nouvelles pour le carbet d'animation...

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Recrutements

Etaient prévus les recrutements de :

- ✿ trois gardes, sur liste d'aptitude des agents techniques de la fonction publique territoriale (FPT), sur détachement d'autres fonctions publiques ou sur contrat ;
- ✿ Un(e) secrétaire comptable, sur un poste de rédacteur de la FPT ;
- ✿ Un(e) agent d'animation, en continuité de l'équipe de 5 personnes (CIA) en place en début d'année, sous contrat aidé (CIA) ;
- ✿ Deux agents d'entretien, en continuité de l'équipe de 3 personnes (CIA) en place en début d'année, sous contrat aidé.

Ont été réalisés les recrutements de :

- ✿ Un garde, Alain Auguste, précédemment garde contractuel de la Réserve Naturelle de l'Amana, lauréat au concours de la FPT d'agent technique territorial option « garde de réserve naturelle », a été recruté en avril 2003. Les deux autres postes sont vacants.
- ✿ Une secrétaire comptable, Marie-Line Janot, agent de constatation des impôts en détachement a été recrutée en avril 2003.
- ✿ Une agent d'animation, Muriel Sabayo, a poursuivi son contrat d'insertion par l'activité (CIA), après avoir été formée en 2002 et 2003.
- ✿ Un agent d'animation, Robert Frédéric, a été recruté en juillet 2003 sur un « contrat emploi consolidé ». Il faisait déjà partie de l'équipe d'éducation à l'environnement de la Réserve Naturelle de l'Amana depuis deux ans (CIA).
- ✿ Deux agents d'entretien, Edmond Galima et Diana Oelokeanamoe, ont été recrutés en juillet 2003, sur contrat d'insertion par l'activité.
- ✿ Suite à la démission de Marion Rodet au poste de garde animateur, responsable du secteur éducation à l'environnement de la Réserve Naturelle de l'Amana, Serge Kilinan a été recruté en septembre dernier. Ce poste était financé à l'aide d'un contrat aidé « emploi jeune ». Ce financement n'a pu être poursuivi pour le recrutement de Serge Kilinan.

Actions de formation suivies ou réalisées par le SIVU de l'Amana

- ✿ Formation continue en interne du secteur « éducation à l'environnement » ;
- ✿ Tentative de formation et inscription des agents du secteur « éducation à l'environnement » au BAFA, organisé par la mairie de Awala-Yalimapo ;
- ✿ Formation et initiation en « éducation à la nature » organisée par l'ADNG dans l'ouest guyanais en mars 2003. Le secteur « éducation à l'environnement » y a participé.
- ✿ Formations naturalistes :
 - Formation de Ronald Wongsopawiro, garde, au piégeage et à la reconnaissance de petits mammifères de Guyane avec François Catzefflis dans l'ouest guyanais ;
 - Formation des gardes au piégeage, techniques de conservation et identification d'insectes avec Aurélien Mercier dans l'ouest guyanais ;

- Entraînement des gardes et des animateurs à l'observation ornithologique et à la reconnaissance d'espèces avec le GEPOG, Cloé Fraigneau et Alexandre Renaudier sur la Réserve Naturelle de l'Amana ;
- Formation des gardes et de la conservatrice au piégeage, manipulations et baguage d'oiseaux (passereaux et limicoles) avec le CRBPO du MNHN sur la Réserve Naturelle de l'Amana ;
- ✿ Formation générale de Emmanuel Alphonse, garde, à l'accueil (avec initiation aux premiers soins), la sensibilisation, la protection, le suivi scientifique des tortues marines en saison de ponte, organisée et réalisée par Stinasu, au Surinam (Réserve Naturelle de Galibi) ;
- ✿ Formation des écovolontaires, stagiaires et saisonniers des structures (SIVU de l'Amana, Kulalasi, WWF) travaillant à la protection des tortues marines sur la plage de Yalimapo sur le suivi scientifique (techniques de marquage et lecture des traces) des tortues marines par le SIVU de l'Amana ;
- ✿ Formation de Noémi Morgenstern, conservatrice, au commissionnement (réglementation faune-flore, réglementation Réserves Naturelles, réglementation 4x4). Formation réalisée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) en Guadeloupe ;
- ✿ Formation de Emmanuel Alphonse, garde et animateur « Idéal Environnement », à l'accueil de public demandeur d'emploi, aux systèmes d'aides à la recherche d'emploi existants et à l'informatique (hard : diagnostics et réparations de 1^{er} niveau, soft : connaissance et maintenance des systèmes d'exploitation et utilisation d'internet et autres logiciels spécialisés). Ces formations ont été délivrées par le GRID et se sont déroulées en Guadeloupe, en Guyane et en Italie.

Activités et procédures administratives

- ✿ Suivi Ressources Humaines : mise en place d'un suivi annuel des présences ; mise en place d'un suivi administratif du personnel : déroulement de carrière, formations, entretiens individuels...
- ✿ Suivis comptable et administratif : mise en place de procédures, clarification des comptes, transmission régulière d'informations, régularisations de dossiers (créanciers, administrations, partenaires, caisses sociales...). Plusieurs dossiers sont en cours de régularisation : ASSEDICS, ADI...
- ✿ Suivi administratif : mise en place d'un secrétariat du SIVU de l'Amana. Secrétaire : Marie-Line Janot.

Investissements

- ✿ Acquisition d'une longue-vue et d'ouvrages naturalistes de référence ;
- ✿ Acquisition de matériels audio-visuel et informatique : appareils photos, caméra, ordinateur...
- ✿ Acquisition de matériels de bricolage, d'outillage et matériels électroménagers ;
- ✿ Complément d'équipement des bateaux ;

AUTRES ACTIONS

- ✿ Participation active au colloque interrégional sur la gestion des aires protégées sur le Plateau des Guyanes (organisation WWF) – Cayenne avril 2003.
- ✿ Participation à la rédaction d'ouvrages collectifs sur la Guyane sur les tortues marines de Guyane.
- ✿ Participation active à la correction et au comité de lecture du plan de restauration des tortues marines de Guyane 2004-2008.
- ✿ Participation active aux échanges et réunions inter réserves naturelles de Guyane. Il serait souhaitable que de réels échanges aient lieu entre les agents et dirigeants des Réserves Naturelles de Guyane, ainsi qu'entre les Réserves Naturelles de France. En effet, les problématiques des gestionnaires d'espaces naturels protégés sont souvent similaires, bien que chaque espace naturel reste unique avec ses spécificités propres, avec des difficultés sur l'application des réglementations... Il est toujours utile et enrichissant de partager ses expériences, ses problèmes...

Bibliographie

- ✿ Plan de restauration des tortues marines de Guyane 2004-2008.
- ✿ Bilan des actions d'éducation à l'environnement de la Réserve Naturelle de l'Amana septembre 2002-mars 2003.
- ✿ Bilan des actions d'éducation à l'environnement de la Réserve Naturelle de l'Amana mai - août 2003.
- ✿ Actions prévisionnelles de la Réserve Naturelle de l'Amana en 2003.

Annexes

- ✿ Budget 2003.
- ✿ Activités prévisionnelles 2003.

Budget 2003

FONCTIONNEMENT				
recettes				
	prévisions	réalisations	solde	observations
CNASEA	61 000,00 □	53 238,00 □	7 762,00 □	démission d'un EJ
DIREN	237 500,00 □	237 500,00 □	-	
Mana	4 620,00 □	-	4 620,00 □	
Awala-Yalimapo	4 620,00 □	-	4 620,00 □	
GRID	1 250,00 □	1 250,00 □	-	
TOTAL	308 990,00 □	291 988,00 □	17 002,00 □	
dépenses				
	prévisions	réalisations	solde	observations
charges courantes	70 450,00 □	62 830,00 □	7 620,00 □	
charges de personnel	227 590,00 □	191 189,00 □	36 401,00 □	recrutement repoussé à 2004 ; prudence face aux dettes sociales cumulées
charges élus	10 950,00 □	9 046,00 □	1 904,00 □	
report années antérieures	-	24 300,00 □	24 300,00 □	
TOTAL	308 990,00 □	287 365,00 □	21 625,00 □	

INVESTISSEMENT				
opération	prévisions de recettes	dépenses réalisées	reste à réaliser	observations
convention DIREN multiples opérations	20 116,04 □	14 240,00 □	5 876,04 □	report 2004
☼ matériel bricolage, informatique, audiovisuel...				
☼ hangar à bateaux				
☼ étude oiseaux				
☼ étanchéité du toit				
convention DIREN appui scientifique	13 147,50 □	-	13 147,50 □	report 2004
convention DIREN fréquentation	4 948,00 □	4 575,00 □	373,00 □	report 2004
convention DIREN panneaux	1 905,50 □	762,20 □	1 143,30 □	report 2004
convention FEDER panneaux	8 576,00 □	-	6 432,00 □	remboursements
études reptiles, batraciens, mammifères, migration d'oiseaux	15 000,00 □	-		pas de subvention allouée
formation du personnel	5 000,00 □	-		pas de subvention allouée
réfection de la toiture	200 000,00 □	-		convention DIREN 2004 ?
électricité, plomberie...	6 000,00 □	-		pas de subvention allouée
véhicule	22 000,00 □	-		pas de subvention allouée
exposition	1 500,00 □	-		pas de subvention allouée
équipement complémentaire	5 000,00 □	-		pas de subvention allouée
outils pédagogiques	5 000,00 □	-		pas de subvention allouée
chape béton	500,00 □	-		pas de subvention allouée
TOTAL	308 693,04 □	19 577,20 □	26 971,84 □	

Actions prévisionnelles de la Réserve Naturelle de l'Amana durant l'Année 2003

(document distribué lors du comité de gestion de la Réserve Naturelle de l'Amana de mai 2003)

- Plan de gestion : élaboration.
- Participation active au colloque interrégional sur la gestion des aires protégées sur le Plateau des Guyanes (organisation WWF) – Cayenne avril 2003.
- Participation active au colloque interrégional sur la biologie et la conservation des tortues marines sur le Plateau des Guyanes (organisation Guyana).
- Reprendre dialogue avec tous les intéressés (Awala-Yalimapo, Mana : élus, chefs coutumiers, chasseurs, associations, entreprises...) concernant les problèmes rencontrés avec les populations locales : prélèvement d'œufs de tortues marines, filets ou cordages abîmés par prises accidentelles d'animaux marins protégés, chasse et prélèvements d'espèces protégées, prélèvement de plantes et de bois sur le territoire de la réserve, actions de développement économique, culturel et social sur ou en lien avec la réserve, activités sportives et touristiques sur la réserve, ...
- Participation à la rédaction d'ouvrages collectifs sur la Guyane, sur les tortues marines de Guyane, sur les biotopes de Guyane,...
- Rapprochement de la Réserve Naturelle de l'Amana avec les réseaux interrégionaux et internationaux sur les tortues marines et autres espèces protégées nidifiant sur la réserve.
- Participation active en tant que pôle Ouest de la Guyane au projet IDEAL Environnement d'aide à la recherche d'emploi dans l'environnement, agriculture et espaces verts, via les TIC.

1. SUIVIS ECOLOGIQUES :

Par espaces :

- Plage de Yalimapo et alentours de la maison de la réserve : effort de suivi des tortues marines en saison de ponte (février-juillet), avec suivi nocturne des pontes (comptage et pittance des femelles, contrôle des PITs et bagues toutes les nuits entre avril et juillet), et comptage des traces de ponte et des nids de tortues marines (tous les matins en saison de ponte et trois fois par semaine hors saison de ponte). Suivis ornithologique et mammalogique tout au long de l'année.
- Pointe Isère : effort en saison de ponte des tortues marines avec suivi régulier des pontes de tortues marines (par comptage des traces). Suivi ornithologique tout au long de l'année, une à deux fois par mois.
- Zones de la réserve longeant les rizières et Irakompapi : suivis ornithologique et mammalogique (traces et observations directes) tout au long de l'année, une à deux fois par mois.
- Zone B, entre Irakompapi et Organabo : zone non prospectée, difficile d'accès notamment sans canoë, commençant par de la forêt sur sables blancs sans layon, passant par une zone de Palmiers bâches et forêt inondée et se terminant en marais à Moucou Moucou. Zone en perpétuelle évolution du fait de la formidable dynamique du littoral rencontrée tout au long de la côte.
- Forêt sur sables blancs : suivi ornithologique et mammalogique (notamment micro-mammifères) tout au long de l'année.
- Aztèque, plages, lagunes d'eau saumâtre et zone marécageuse : à prospecter au moins une fois par an ; zone difficile d'accès, à prospecter avec canoës. Visites ponctuelles depuis Caïman Mouri jusqu'aux plages d'Aztèque. Comptage des traces de ponte de tortues marines, identifications et comptages ornithologiques...
- Marais de Panato : suivi ornithologique régulier entre avril et août, en complément du suivi mené par les adhérents du GEPOG. Ces suivis permettent de mettre en avant l'intérêt et la richesse naturaliste et avifaunistique de la zone (zone de passage migratoire, zone de nourrissage, zone d'hivernage, zone de reproduction...).
- Tous sites confondus : tout au long de l'année, suivi régulier des côtes et de l'évolution du littoral (disparition de plages, apparition de mangroves...).

Par espèces :

- Suivi des tortues marines : avec un effort particulier en saison de ponte. Yalimapo, Pointe Isère, plages isolées...

- Suivi ornithologique, tout au long de l'année, sur tous les sites de la Réserve Naturelle de l'Amana et alentours, à rythme régulier.
- Camp de baguage des limicoles et des passereaux migrateurs nord-américains avec le GEPOG (groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane) et le CRBPO (centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux) du MNHN (muséum national d'histoire naturelle), sur certaines périodes et sur certains sites propices de la Réserve Naturelle de l'Amana.
- Suivi entomologique (début d'inventaire) ; inventaire des Termites (MNHN) ; participation à étude sur la maladie de Chagas et ses vecteurs (MNHN / UAG).
- Inventaire micro-mammifères : réalisé en première approche sur la zone de forêt sur sables blancs de la Réserve Naturelle de l'Amana, selon accessibilité, dans le cadre d'un partenariat avec François Catzefflis, laboratoire de Paléontologie de l'Université Montpellier 2.
- Suivi batraciens (début d'inventaire) sur zone de forêt sur chenier et alentours de la maison de la réserve.

2. SURVEILLANCE DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA, POLICE DE LA NATURE ET SECURITE DU PUBLIC :

- Yalimapo : effort en saison de ponte de tortues marines.
- Pointe Isère : effort en saison de ponte avec la BMI de l'ONCFS et le WWF et Kulalasi (camp isolé : présence dissuasive : police préventive).
- Irakompapi et alentours : tout au long de l'année, effort en saison de chasse aux anatidés, selon accessibilité des pistes des zones rizicoles.
- Rizières – réserve : tout au long de l'année, avec effort en saison de chasse aux anatidés
- Suivi régulier et assidu des tapouilles illégales pêchant dans les eaux de la réserve ou longeant les côtes de la Réserve Naturelle de l'Amana.
- Participation aux actions conjointes des services de l'Etat : ONCFS, douanes, gendarmerie...
- Conception de dépliants sur les milieux de la Réserve Naturelle de l'Amana et faune et flore associées, sur les espèces sensibles et protégées de la Réserve Naturelle de l'Amana, sur les espaces et zones protégés de la réserve, à l'attention des chasseurs, pêcheurs et autres utilisateurs du territoire de la Réserve Naturelle de l'Amana.

3. ENTRETIEN DES SITES ET AMENAGEMENTS :

- Poubelles : installations sur sites les plus visités de la Réserve Naturelle de l'Amana et alentours (Awala-Yalimapo, forêt sur sables blancs...)
- Poubelles : ramassage régulier (2 fois par semaine sur Awala-Yalimapo, 1 à 2 fois par mois sur autres sites).
- Sentiers de découverte autour de la maison de la réserve : sentiers d'interprétation Kikiwi et botanique Eleyulu.
- Plantations à but pédagogique et de sensibilisation de tout public autour de la maison de la réserve.
- Sentier botanique de la forêt sur sables blancs : entretien et amélioration des panneaux et panonceaux.
- Aménagements de la Réserve Naturelle de l'Amana et alentours : conception pluri partenariale (sentiers de randonnée, parcours sportifs, aménagements à caractère sportif, touristique, écotouristique...) avec l'ensemble des partenaires concernés : mairies de Awala-Yalimapo et de Mana, PNRG, Syndicat d'initiative de Mana et Office de tourisme de Awala-Yalimapo, Conseil général, DIREN Guyane, Conservatoire du littoral...).
- Bornage de la Réserve Naturelle de l'Amana.
- Panneaux d'information : conception, fabrication et installation.
- Panneaux de signalétique routière : conception et installation.

4. EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT :

- Poursuite et développement des actions d'éducation à l'environnement menées depuis 2001 : contacts avec les écoles, collèges, lycée et enseignants de ces structures de l'Ouest guyanais, élargissement avec les établissements de l'Est de la Guyane, notamment en vue de leur accueil en saison de ponte des tortues marines ; animations et interventions au sein des établissements

scolaires et au sein de la maison de la Réserve Naturelle de l'Amana, intégration des actions d'éducation à l'environnement dans les programmes annuels des enseignants (PAE).

- Développement d'animations et de sorties d'observations à l'attention des scolaires et du grand public, sur des thématiques diverses de l'environnement : nature (milieux, faune, flore)...
- Participation aux actions du CREEG, réseau des animateurs nature et d'éducation à l'environnement de Guyane.
- Poursuite et récupération des activités d'accueil nocturne et de sensibilisation du grand public sur les plages de la Réserve Naturelle de l'Amana en saison de ponte des tortues marines. Développement de partenariat avec Kulalasi et le WWF.
- Création de nouveaux outils pédagogiques à l'attention des scolaires de tous âges (dès 2 ans) et du grand public : fiches, livrets, affiches, jeux, panneaux, silhouettes d'animaux...
- Expositions permanente et itinérante sur la Réserve Naturelle de l'Amana, ses milieux, sa faune et sa flore, son environnement humain et naturel, sa richesse patrimoniale... : conception et réalisation.
- Livrets d'animation à l'attention des animateurs, stagiaires, saisonniers...
- Poursuite et développement des actions d'éducation à l'environnement vis-à-vis de l'université Antilles-Guyane et de l'Education nationale et des futurs enseignants guyanais.
- Organisation de diaporamas, conférences et visites accompagnées sur sites sur des thématiques variées à l'attention de publics divers (touristes, populations locales...).
- Organisation des journées de l'environnement et notamment de la journée de nettoyage des plages et des rues de Awala-Yalimapo, juin 2003. Partenariats avec associations de protection de la nature, ONCFS...
- Poursuite de partenariats associatifs, mise en place de conventions avec le rectorat de Guyane, le Centre Lecture Ecriture de Awala-Yalimapo, la mairie de Awala-Yalimapo...
- Actions de rapprochement avec les populations locales, conception de supports d'information vis-à-vis des populations locales et notamment Kali'na. Implication des acteurs locaux dans la gestion de la Réserve Naturelle de l'Amana (comité de gestion, mise en place des actions de la Réserve Naturelle de l'Amana...).
- Participation (indirecte) au salon de l'environnement – Cayenne – juin 2003.
- Conception et réalisation d'affiches en LSF sur les animaux de Guyane et de la Réserve Naturelle de l'Amana.
- Logo de la Réserve Naturelle de l'Amana : conception et réalisation.
- Développement d'activités et d'outils d'interprétation autour des sentiers de découverte situés près de la maison de la réserve.
- Conception de T-shirts (campagne Kawana, journée de l'environnement...).
- Conception d'affiches sur la Réserve Naturelle de l'Amana.

5. RECHERCHE :

- Aide logistique au laboratoire CEPE/CNRS, dans le cadre d'une étude sur le comportement des Tortues luths en milieu marin (interponte).
- Aide logistique au laboratoire ESE/CNRS/Université Paris-Sud, dans le cadre d'un projet sur les tortues marines de ce laboratoire (plusieurs études).
- Aide logistique et technique, accueil au sein de la maison de la réserve, des chercheurs et étudiants du MNHN, du laboratoire de Paléontologie de l'Université Montpellier 2, ...
- Camp de baguage des oiseaux (limicoles et passereaux) avec le GEPOG et le CRBPO – MNHN.

6. RESSOURCES HUMAINES :

Recrutements :

- 3 gardes, sur liste d'aptitude des agents techniques de la FPT, ou détachement ou contrat : Alain Auguste...
- 1 rédacteur de la FPT : Marie-Line JANOT, agent du Ministère des finances, en détachement.
- Autres, selon les évolutions du tableau des effectifs des la Réserve Naturelle de l'Amana en 2003.

Formations :

- Prolongation de la formation du secteur éducation à l'environnement.
- Formations naturalistes des agents de la Réserve Naturelle de l'Amana.

- Echanges inter réserves (connaissance des milieux, faune et flore...).
- Formations informatiques (initiation, logiciels, maintenance...).
- Initiation et rappel de droit, et formation en vue du stage de commissionnement des gardes.
- Formations IDEAL Environnement de l'animateur de ce projet au sein de la Réserve Naturelle de l'Amana (Guadeloupe, Guyane, Italie).
- Commissionnement – formation ATEN : conservatrice.

Suivi RH :

- Mise en place d'un suivi des présences, des horaires, des congés...
- Mise en place d'un suivi administratif du personnel : suivi de carrière, déroulement, ancienneté, retraite, formation, avancement, droits des agents, entretiens individuels...

7. ADMINISTRATION - COMPTABILITE :

- Mise en place de procédures, clarification des comptes, transmission régulière de l'information vers le haut et vers le bas, régularisation des dossiers, clarification et assainissement des relations avec les caisses sociales, les fournisseurs, les services de l'Etat et des autres administrations, les financeurs, les partenaires...
- Mise en place d'un secrétariat du SIVU de l'Amana, afin d'éviter les retards de transmission et donc les retards d'exécution des décisions.

8. INVESTISSEMENTS / SERVICES (NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA) :

- Acquisition de jumelles, longue-vue, matériel audio-visuel...
- Acquisition de vélos.
- Achat d'outillage et de matériel de bricolage.
- Abri bateaux : construction.
- Acquisition de matériel électroménager.
- Changement de toiture de la maison de la Réserve Naturelle de l'Amana.
- Constitution d'une bibliothèque de référence (ouvrages scientifiques, sujets nature et écologie, juridiques et de gestion de l'environnement, ...).
- Achat de véhicule(s).
- Achat de canoës – kayaks insubmersibles.
- Complément d'équipement des bateaux.
- Achat de matériel informatique et mise à niveau du parc microinformatique.
- Etude – inventaire ornithologique de la Réserve Naturelle de l'Amana...